

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

## ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

**Déclaration de Maladie**  
**N° M21- 071425**

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.
- **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**
  - La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

**Maladie**       **Dentaire**       **Optique**       **□ Optique**

**□ Optique**

**Cadre réservé à l'adhérent (e)**  
Matricule : MA463 Société : Royal Air Maroc  
 Actif       Pensionné(e)       Autre :

**Nom & Prénom :** DATHEN KAMAL **174930**

**Date de naissance :** 14-7-1975

**Adresse :** Layali 23 A-EX-KATTIS ALFALIG APP.08

**Tél :** 06.47.66.75 Total des frais engagés : 145.500.00

**Cadre réservé au Médecin**

**Cachet du médecin :**  
Dr. SALAH-EDDINE Yellou  
Chirurgien Dentiste  
40.Brd Abderrahim Benhabid 2ème étage  
(Ex. du Centre Haute Khélifa) - Tel: 0322.33.63.07

**Date de consultation :** 07/10/2023

**Nom et prénom du malade :** KASSIMI Sihla Age:.....  
Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

**Nature de la maladie :** Référence Dr. Kassim Sihla

**En cas d'accident préciser les causes et circonstances :**  
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : ROYAL AIR MAROC

**Signature de l'adhérent(e) :** [Signature]

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : [contact@mupras.com](mailto:contact@mupras.com)
- Prise en charge : [pec@mupras.com](mailto:pec@mupras.com)
- Adhésion et changement de statut : [adhésion@mupras.com](mailto:adhésion@mupras.com)

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS :** Centre Allal Ben Abdellah - Géme Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Couillon à conserver sur l'adhérent(e)

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule : MA463

Nom de l'adhérent(e) : DATHEN KAMAL

Total des frais engagés : 145.500.00

Date de dépôt : 12/10/2023



Dr. Salah-eddine JELLOUL

Chirurgien Dentiste

Soins - Chirurgie

Prothèse - Radios

Orthodontie



د. صالح جلول  
Karimi'sham

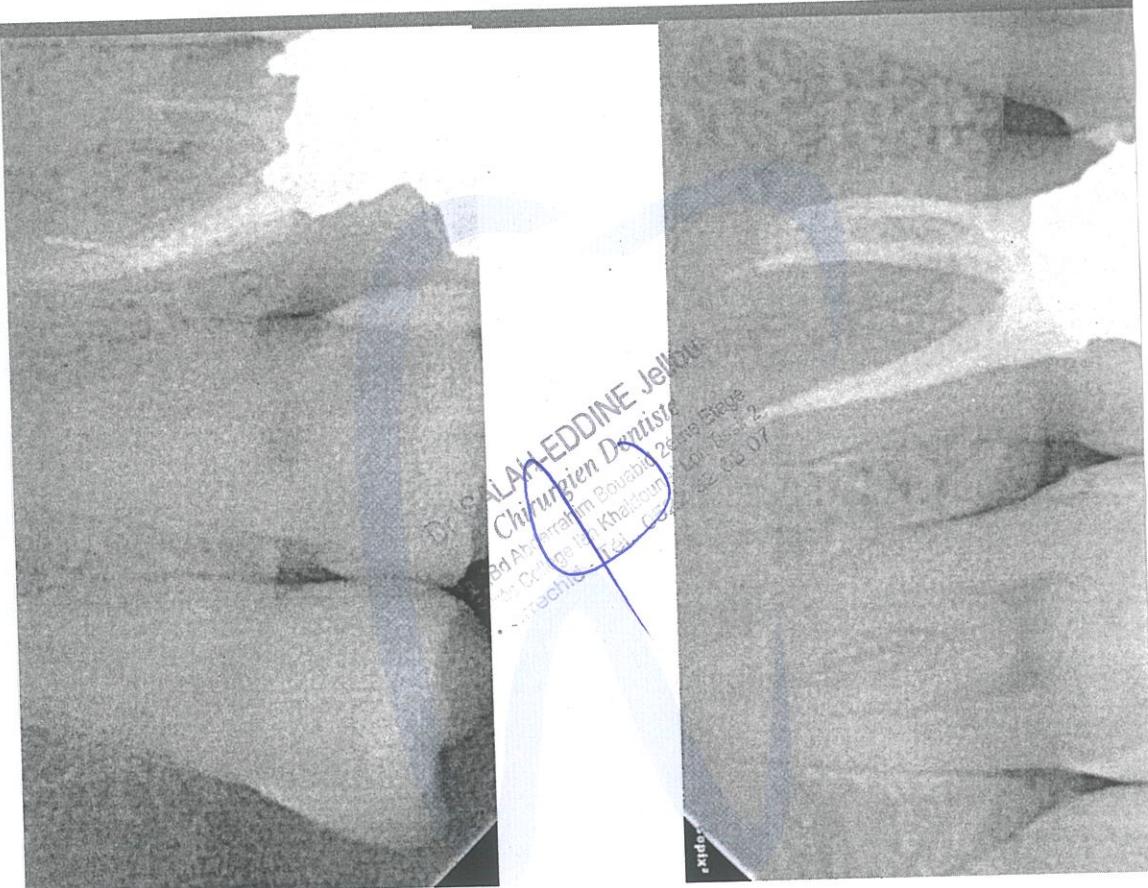
طبيب جراحي للأسنان

علاج - جراحة

تعويض - أشعة

تقويم

Berrechid Le : .....



hé : 07/09/2023

1 :

re :

Date du cliché : 07/09/2023

Localisation :

Commentaire :

40, Bd. Abderrahim Bouabid - 2ème Etage - (Près Collège Ibn Khaldoune) - Lot. Tissir 2 - Berrechid  
40، شارع عبد الرحيم بو عبيد - الطابق الثاني - قرب اعدادية ابن خلدون - تجزئة تيسير 2 - برشيد

الهاتف : 05 22 32 63 07